



Berne, le 25 février 2010

Contre une loi dictatoriale et non démocratique!

Roland Terrier, Président LDCR

Je m'exprime ici au nom de tous les cantons romands car cette loi liberticide provoque un manque à gagner allant jusqu'à 70% pour certains établissements, sans compter le nombre d'employés mis au chômage et le nombre d'établissements qui ont dû fermer en faillite ou juste avant. En période d'économie favorable ce n'est déjà pas normal, mais en période de crise cela est totalement inacceptable. Je ne comprend pas que le département de l'économie ne tire pas la sonnette d'alarme, car cette loi liberticide ne cause pas seulement du tort aux restaurateurs mais touche aussi tous les fournisseurs de ceux-ci, à savoir les brasseurs, les caves à vins, les vigneronnes, les fournisseurs d'alcool, les grossistes alimentaires, les maraichers, les entreprises fournissant les matériels de table de cuisine et d'entretien, les fleuristes et j'en passe.

De plus cette loi est une loi dictatoriale et non démocratique. L'état prend ces citoyens pour des demeurés qui ne sont pas capables, d'eux-mêmes, de faire un choix. Il y a assez d'établissements publics en Suisse pour que chaque citoyen trouve l'établissement qui lui convient. Avant la loi il y avait déjà beaucoup d'établissements non fumeurs qui répondaient suffisamment au besoin de ceux-ci, car il ne faut pas se leurrer très peu de personnes ayant voté contre la fumée ce sont mises à fréquenter les établissements publics depuis l'entrée en vigueur de la loi et ceci malgré de nombreux appels, notamment des cafetiers Valaisans.

A une époque où le chômage est roi, il est inadmissible de décourager à ce point l'esprit d'initiative des personnes à même de créer des emplois. Certains cantons vont même jusqu'à laisser construire des fumoirs, en précisant qu'ils sont temporaires, car des recours contre ceux-ci sont déjà annoncés.

Peu de patrons ont les moyens de mettre environ 20'000 fr dans un fumoir, à plus forte raison si il n'est que provisoire.

De quoi sera fait demain? Combien d'interdits viendront encore enrayer l'économie de notre pays?

Citoyens Suisses réveillez-vous! Demain c'est peut-être vous qui serez touchés par une loi ne reposant sur aucun véritable fondement scientifique. Amis bouchers trop de viandes est soit disant mauvais pour la santé, qui vous dit que demain vous ne serez pas astreint à ne vendre que tant de kilos par mois, amis boulangers, le pain fait soit disant grossir, même chose pour vous, l'alcool dangereux, tout simplement interdit d'ici quelque temps? Et on peut trouver encore bien d'autres choses. Depuis une vingtaine d'années, le nombre d'interdits n'a cessé d'augmenter ne croyez-vous pas qu'il serait tant d'y mettre fin?



Les préventologues qui veulent nous interdire tout ce qui est soit disant mauvais pour notre santé, n'ont toujours pas trouver le moyens de nous rendre immortelle, et si il est malheureux d'être atteint d'un cancer quel qu'il soit, ni y a jamais qu'un seul facteur qui le provoque et si l'on connait les méfaits du tabac, la fumée passive mortelle n'est pas prouvée et même controversée par le professeur Molimard dont vous pouvez trouvez les rapports sur le site des Dissidents de Genève, la pollution et bien d'autre facteur peuvent favoriser l'apparition de maladie même chez une personne non exposée à la fumée. Et en voyant le nombre de personnes en blouses blanches fumant devant les hôpitaux, sans compter les grand professeurs qui eux fument dans leurs bureaux, je constate qu'ils n'ont même pas réussi à convaincre leurs confrères.

N'étant pas aussi intransigeants que les hygiénistes de tout bord, nous prôtons quand même une indication visible pour les locaux où il sera permis de fumer afin que chaque personne puissent décider si ils veulent entrer dans un tel établissement ou non.